|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2022Genève, 21-31 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2.5** | **Document C22/80-F** |
| **7 mars 2022** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS de 2024 |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent document vise à informer le Conseil de l'UIT de l'invitation adressée par le Gouvernement de l'Inde en vue d'accueillir la prochaine Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24) en Inde.Suite à donnerLe Conseil de l'UIT est invité à **prendre note** de l'invitation adressée par le Gouvernement de l'Inde en vue d'accueillir l'AMNT-24 en Inde et à **transmettre l'invitation** à la Conférence de plénipotentiaires, afin qu'elle prenne une décision.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_RéférencesNuméro 114 de la Constitution de l'UIT; Numéros 23, 25, et 32 de la Convention de l'UIT; Documents [DT/1](https://www.itu.int/md/S21-CL-210608-TD-GEN-0001/en), [C21/24](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0024/en) et [C21/78](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0078/en) de la première consultation virtuelle des Conseillers de 2021. |

# 1 Considérations générales

1.1 Le numéro 114 de la Constitution de l'UIT dispose qu'une Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) est convoquée tous les quatre ans; et les numéros 23 et 25 de la Convention de l'UIT disposent qu'une Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) est convoquée dans l'intervalle qui sépare deux Conférences de plénipotentiaires.

1.2 L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20) devait initialement se tenir à Hyderabad (Inde).

1.3 Durant la consultation virtuelle des Conseillers de 2021, il a été décidé que si, d'ici la fin du mois d'août 2021, la tenue de l'AMNT-20 à Hyderabad deviendrait risquée en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, l'Inde retirerait sa proposition en vue d'accueillir l'AMNT-20 et pourrait accueillir l'AMNT-24 à la place. L'AMNT-20 a finalement au lieu à Genève, du 1er au 9 mars 2022.

1.4 Le 28 février 2022, le Secrétaire général de l'UIT a reçu une invitation de la part du Gouvernement de l'Inde en vue d'accueillir l'AMNT-24 en Inde. Les dates et lieu seront communiqués une fois qu'ils auront été arrêtés, en concertation avec l'UIT (voir l'[Annexe](#Annex1)).

# 2 Proposition

2.1 Le Conseil de l'UIT est invité à **prendre note** de l'invitation adressée par le Gouvernement de l'Inde en vue d'accueillir l'AMNT-24 en Inde et à **transmettre** l'invitation à la prochaine Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, afin qu'elle prenne une décision.

***Annexe: 1***

ANNEXE

Invitation du Gouvernement de l'Inde en vue d'accueillir l'AMNT-24

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **R. Shakya, ITSDirecteur général adjoint Relations internationales** | A picture containing text  Description automatically generated | **Gouvernement de l'IndeMinistère des communications Département des télécommunications** |

N° 16-5/2015-IR Date: 28/02/2022

Monsieur le Secrétaire général,

Le Département des télécommunications du Ministère des communications du Gouvernement de l'Inde vous adresse ses meilleures salutations.

Nous nous référons à notre lettre N° 16-5/2021-IR en date du 03/09/2021, concernant la décision, prise par l'Administration indienne, de privilégier la solution de remplacement compte tenu de la situation liée au COVID-19 à l'époque, et son invitation en vue d'accueillir l'AMNT-24 en Inde. Nous nous référons également à la lettre du Secrétaire général de l'UIT, en date du 10/09/2021, visant à prendre acte de la décision de l'Administration indienne, ainsi qu'à la communication transmise par la suite au Secrétaire général par le Ministre des communications du Gouvernement de l'Inde.

À la suite des lettres susmentionnées, l'Administration indienne a l'honneur de vous informer que le Gouvernement de l'Inde est disposé à accueillir l'AMNT-24 en Inde. Les lieux et dates seront communiqués lorsqu'ils auront été arrêtés dans le cadre de concertations menées avec l'Administration de l'UIT.

L'Administration indienne saisit l'occasion qui lui est offerte pour renouveler à l'Union internationale des télécommunications l'assurance de sa très haute considération.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

**(R. Shakya)**

**M. Houlin Zhao**Secrétaire général
Union internationale des télécommunications, Genève